

## BULLETIN DE DEMANDE D'ADHESION (INSTITUTION OU ENTREPRISE)

(la décision doit être entérinée par le Conseil de l'ASRH)

a) Institution ou école : .....

b) Entreprise : ..... (Nombre actuel d'employés : .....

Domaine d'activité : .....

Adresse exacte : .....  
.....  
.....

Tél : ..... Fax : .....

### Personne de contact, représentant l'institution ou l'entreprise auprès de l'ASRH :

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Email : .....

Le(s) soussigné(s) déclare(nt) demander l'affiliation de la société susmentionnée à l'Association Suisse pour la Recherche Horlogère et s'engage(nt) à verser à l'ASRH la cotisation annuelle de :

CHF ..... (d'après tarif en annexe)

Lieu : ..... Date : .....

Signature(s) :

# COTISATIONS 2026

### **Remarque importante :**

*Le montant des cotisations varie en fonction du nombre d'employés effectifs des entreprises, succursales comprises !*

*Les sociétés intéressées à une inscription "groupe" sont invitées à contacter l'ASRH.*

Associations et corporations de droit public : CHF 1'000.-

Ecole : CHF 200.-

Entreprises -	jusqu'à 50 personnes	:	CHF	600.-
	de 51 à 299 personnes	:	CHF	2'000.-
	dès 300 personnes	:	CHF	5'000.-

Individuels : CHF 50.-

# ASSOCIATION SUISSE POUR LA RECHERCHE HORLOGERE

*Jean-Paul Girardin*  
*Président*

Neuchâtel, janvier 26/rm

ASSOCIATION SUISSE POUR LA RECHERCHE HORLOGERE

Rue Jaquet-Droz 1, CP 54, CH-2002 Neuchâtel – Tél. +41 (0)32 555 00 00  
info@asrh.ch [www.asrh.ch](http://www.asrh.ch)